



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prévention des risques naturels à Saint-Martin

Question au Gouvernement n° 2538

Texte de la question

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS À SAINT-MARTIN

M. le président. La parole est à Mme Claire Guion-Firmin.

Mme Claire Guion-Firmin. Madame la ministre des outre-mer, depuis jeudi dernier, manifestations et blocages paralysent la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a été le passage en force d'un plan de prévention des risques naturels – PPRN – anticipé, malgré le rejet unanime des élus du territoire et de la population.

Les élus comme la population ont appris par voie de presse l'avis favorable et sans appel de la commission d'enquête publique sur le projet de révision du PPRN, laquelle ne s'étonne pas de l'absence d'étude d'impact ou d'analyse socio-économique, mais se félicite de ce qu'il « tient compte des attentes du Président de la République ».

M. Pierre Cordier. Scandaleux !

Mme Claire Guion-Firmin. Ce feuilleté d'un PPRN élaboré sans les Saint-Martinois crée une défiance sans précédent de la population à l'égard de l'État. Soyons donc réalistes : le Gouvernement n'apaisera pas la situation en nommant un énième préfet pour conduire une énième mission de quelques mois et finalement corriger à la marge un projet dont personne ne veut.

Ce que veulent les Saint-Martinois désormais, c'est le retrait pur et simple de ce PPRN anticipé et la nomination, dans les meilleurs délais, d'un préfet de plein exercice avec lequel ils souhaitent coconstruire sereinement leur PPRN. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Vous parlez, madame la députée, du PPRN à Saint-Martin, chez vous. Je veux rappeler ici à chacun ce qu'a été la situation de Saint-Martin au lendemain d'Irma : onze morts, un territoire complètement ravagé et 2 000 milliards d'euros de dégâts.

M. Pierre Cordier. Deux mille milliards d'euros, c'est beaucoup.

Mme Annick Girardin, ministre. Rappelons-nous avec quelle insistance vous avez tous demandé ici si l'État avait été à la hauteur et s'il avait bien prévu la protection des populations. À ce moment-là, nous avons tous été choqués par la force de cet événement, mais aujourd'hui personne ici ne peut plus dire que l'on ne sait pas : oui, l'on sait désormais qu'un cyclone peut causer autant de morts que l'a fait Irma.

Il faut donc protéger les populations. C'est le rôle de l'État, comme l'ont dit le Président de la République et le Premier ministre lors de leur passage à Saint-Martin. Le plan de prévention des risques naturels a été déposé par anticipation parce que l'an dernier, lors de la saison cyclonique, un cyclone a failli toucher Saint-Martin. Vous vous le rappelez, nous avons eu très peur.

Où en est-on ? Il faut bien sûr continuer à avancer dans l'élaboration du PPRN définitif. Nous avons décidé, avec Élisabeth Borne, d'écouter davantage la population, parce que vous l'avez réclamé, comme les élus, et d'envoyer une mission conduite par Dominique Lacroix, qui a été préfet de ce territoire et qui le connaît bien, afin de ne pas perdre de temps et d'apporter des réponses rapides.

M. Damien Abad. Regardez la partie néerlandaise, les choses y vont plus vite !

Mme Annick Girardin, ministre. Cela signifie que nous suspendons pour l'instant la procédure et que nous donnons trois mois supplémentaires pour intégrer au plan les corrections demandées par les populations et les élus.

Mais nous appelons, avec Christophe Castaner, à ce que les violences cessent dans le territoire et à ce que tous reprennent avec responsabilité le chemin du dialogue. Voilà ce que les Saint-Martinois et les Saintes-Martinoises attendent de nous.

M. le président. La parole est à Mme Claire Guion-Firmin.

Mme Claire Guion-Firmin. Il est urgent, dites-vous, madame la ministre, de mettre à l'abri les Saint-Martinois. J'en prends bonne note. Je vous invite donc, parce que c'est la priorité, à débloquer les 17,8 millions d'euros promis le 12 mars 2018 pour la construction d'abris cycloniques pour la population. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Fabien Di Filippo. Elle a raison !

Données clés

Auteur : [Mme Claire Guion-Firmin](#)

Circonscription : Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2538

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)